

Stage fédéral : AESH (CDI-CDD-CUI) luttons et revendications

Ce stage est destiné à tous les AESH (en CDI, en CDD ou en CUI) mais aussi à tous les adhérent-e-s engagé-e-s dans la défense des droits de ces personnels. Les acquis obtenus en terme de contrat et de formation restent insuffisants. L'objectif de ce stage est d'élaborer une plateforme revendicative à partir des luttes pour gagner de nouveaux droits et de meilleures conditions de travail.

Au programme ...

• Le 17 mai •

de 9h à 17h à l'annexe Turbigo de la Bourse
du Travail de Paris, salle Jaurés
(67 rue de Turbigo, 75003 Paris)

Matin

Ateliers sur les différents types de
contrats et sur les droits.

Après-midi

Réflexion collective sur le parcours
professionnel des AESH, avec la
participation de la commission anti-
sexiste, d'un-e sociologue et d'une
association travaillant dans le champ du
handicap.

• Le 18 mai •

de 9h à 16h à la Bourse du Travail de Paris,
salle Louise Michel
(3 rue du Château d'Eau, 75003 Paris)

La seconde journée sera consacrée au
recensement des problèmes que
rencontrent les AESH (annualisation,
temps partiel, multiplication des contrats,
défaut de formation...) et aux luttes déjà
menées.

Le dernier temps sera consacré à
l'élaboration d'une plateforme
revendicative : **quelles missions? quels
statuts? quels droits? quelles
conditions de travail? quel salaire pour
les AESH?**

**Merci de prévenir impérativement de votre
participation en envoyant un mail à
fede@sudeducation.org**

*La fédération rembourse jusqu'à 3 adhérent-e-s par
syndicat. Si plus de 3 adhérent-e-s participent au stage,
c'est à la charge de la structure locale
La fédération rembourse 100% des déplacements, 50€
par nuit et par personne sur présentation d'une facture
d'hôtel, pas de frais de bouche.*



Comment faire sa demande?

**Demande de stage à déposer avant
le 17 avril 2018 à la hiérarchie**

« Lieu », le ***

Mme/M. le recteur
s/c du chef d'établissement/

Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Ou Mme/M. la/le président.e de l'université de ...
s/c de la cheffe/ du chef de service (BIATSS) / de la/du
directrice.teur de composante (enseignant.e.s et
enseignant.e.s-chercheur.e.s)

Mme/M (Prénom, NOM, fonction, affectation)
demande à bénéficier d'un congé pour formation
syndicale d'un jour / de 2 / 3 jours (selon besoin dans
votre emploi du temps), en application de la loi n° 82-
997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15
juin 1984, en vue de participer au stage de formation,
qui se déroulera les ***, à ***, stage déclaré sous l'égide
du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :